

23 février 2010

10.321

Question Alain Gerber

Promotion économique dans le canton

En matière de promotion économique chacun a l'âme d'un expert.

Tantôt on entend qu'il faut diversifier le tissu économique, tantôt qu'il n'est pas nécessaire de le faire.

Quel est l'avis du Conseil d'Etat et quelle politique entend-il mener?

Cosignataires: C. Hostettler, T. Perrin, S. Menoud et J. Amez-Droz.